

**Point 41** – Personnel métropolitain – Adaptation du tableau des effectifs  
– Dispositions diverses – Approbation

**Intervention : Mireille PERNOT (Rezé)**

Madame la présidente, chers collègues,

En tant qu'élue libre comme tous les collègues de la majorité d'ailleurs, n'en déplaise à M. Reneaume, je souhaite me saisir de cette délibération sur le personnel métropolitain pour revenir au nom du groupe communiste sur la situation dans laquelle se trouvent les agents de la fonction publique de Nantes Métropole, de nos communes et plus globalement sur l'ensemble du territoire national. Nous devons entendre et trouver des réponses à nos agents qui, réunis en intersyndicale, mènent des actions depuis un mois maintenant.

Bien sûr, cette colère n'est pas que d'ordre local. Elle est pour une part symptomatique des effets des politiques gouvernementales successives.

Depuis 2010, la valeur du point d'indice n'a pas évolué ! Si les fonctionnaires au bas de l'échelle bénéficient de quelques points supplémentaires et certains de la « garantie individuelle de pouvoir d'achat », ces mesures sont loin de compenser l'inflation de 6% sur cette période. Ce d'autant qu'en 2010, le décrochage entre rémunérations et prix était déjà énorme. Aujourd'hui, l'inquiétude monte encore, avec l'annonce par Marylise LEBRANCHU d'une éventuelle revalorisation des traitements reportée à 2017 !

L'Etat, renonçant à prélever les ressources financières là où elles sont, applique et impose l'austérité à tous les étages. Cela impacte directement nos collectivités et les agents territoriaux. Egalement, le désengagement de l'Etat des politiques publiques amène ces collectivités à compenser tant bien que mal, ce qui réduit nos marges de manœuvre et accroît la charge des agents.

Les fonctionnaires, dont le travail devrait faire la fierté du pays sont en réalité confrontés à la double peine : gel national des rémunérations pour la sixième année consécutive et contraintes sur les budgets locaux obérant les possibilités locales de répondre à la hauteur de leurs attentes.

De ce point de vue, les ratios d'avancement en sont une illustration flagrante !

Les élus communistes avaient, en leur temps, souligné l'effet pervers de la fin des quotas nationaux, conduisant à accentuer les disparités de carrières entre collectivités et donc, de l'inégalité de traitement.

Localement, les premières années d'application des ratios ont permis de résorber les situations de blocages de certains déroulements de carrière, mais force est de constater les limites auxquelles nous nous heurtons.

Les fonctionnaires, enfin débarrassés de Sarkozy, attendaient beaucoup du retour de la gauche au gouvernement. Et depuis, ils voient se poursuivre le pillage des caisses de leurs collectivités pour répondre à fonds perdus aux exigences du Medef. Et ce n'est pas le passage en force de la loi anti-sociale Macron qui les rassure !

Les dotations aux collectivités vont encore baisser de 11,5 milliards d'euros d'ici à 2017, pour revenir à leur niveau d'il y a 12 ans. La perte cumulée pour Nantes Métropole sera de 110 Millions d'euros.

Cette situation budgétaire tendue ne doit pas être pour autant un prétexte pour rompre le dialogue avec les organisations syndicales car leurs demandes sont légitimes. Nous attendons vraiment, de la future direction des ressources humaines évoquée dans ce rapport, des capacités d'écoute et de réactivité, pour améliorer la prise en compte des besoins du personnel.

Le groupe communiste tient donc à saluer la proposition faite par madame la présidente de rencontrer l'intersyndicale dans les prochains jours car même si le budget est restreint, des avancées sont possible notamment pour améliorer les conditions de travail, pour une meilleur prise en compte de la pénibilité de certains métiers et résorber la précarité de nombreux agents. Cela ne dispense pas de regarder très précisément tout ce qui peut permettre d'améliorer les carrières et les rémunérations.

Quant aux restrictions budgétaires injustes, il est grand temps que l'ensemble des élus qui contestent localement ces mesures prennent leurs responsabilités, également sur le plan national. Nous partageons à cet égard le sentiment donné par Marc Denis ce matin sur le versement transport.

Je vous remercie de votre attention.